



COUVREUR - ZINGUEUR - ÉTANCHEUR

PRINCIPAUX RISQUES

- **ACCIDENTS DU TRAVAIL :**
Chutes de hauteur et de plain-pied, blessures des mains et des pieds, corps étrangers dans les yeux, accidents électriques si lignes aériennes, brûlures, explosion d'une bouteille de gaz.
- **MANUTENTION ET POSTURES PÉNIBLES :** douleur du dos.
- **APPUI PROLONGÉ SUR LES GENOUX :** douleurs, épanchements.
- **BRUIT :** surdité.
- **OUTILS VIBRANTS :** troubles au niveau des mains et des coudes.
- **EXPOSITION AU PLOMB, AUX LAINES ISOLANTES ET À L'AMIANTE :** atteinte du sang, du système nerveux et des poumons.
- **POUR LES ÉTANCHEURS, MISE EN ŒUVRE DE PRODUITS BITUMINEUX OU RÉSINEUX :** maux de tête, allergies.
- **FORTES CHALEURS ET EXPOSITION SOLAIRE RÉPÉTÉE :** malaise, cancer de la peau.

QUELQUES CONSEILS

PRÉVENIR LES ACCIDENTS

- ▶ Porter les équipements de protection individuelle élémentaires : chaussures de sécurité, gants, casque, lunettes selon le travail à exécuter.
- ▶ Sur le toit, porter un harnais fixé à un point d'ancrage fiable, en l'absence de dispositifs anti-chute disposés en périphérie.
- ▶ N'utiliser les échelles que pour accéder à la hauteur et les amarrer. Pour un travail prolongé, se servir des échafaudages.
- ▶ Repérer les lignes électriques aériennes et prendre les mesures de protection nécessaires.
- ▶ Ranger en permanence l'environnement de travail.

ADOPTER LES BONS GESTES ET POSTURES

- ▶ Se servir au maximum des engins de levage.
- ▶ Pour soulever, se rapprocher le plus possible de la charge, dos droit, genoux pliés.

PROTÉGER SES GENOUX

- ▶ Porter des genouillères ou des pantalons à protection intégrée.

PROTÉGER SES OREILLES

- ▶ Porter des protecteurs individuels chaque fois qu'il y a du bruit. **Se protéger de temps en temps, c'est ne pas se protéger du tout.**
- ▶ Ne pas sous estimer le rôle du marteau comme source du bruit.

LORS DE TRAVAUX DE RÉNOVATION, penser à la possibilité de présence d'amiante. Si celle-ci est confirmée, des mesures spécifiques s'imposent.

LORS DE LA MANIPULATION

de laines isolantes, porter des vêtements couvrants et un masque antipoussière FFP2 et ne pas enlever celui-ci trop tôt.

LE SOUDAGE PEUT COMPORTER UN RISQUE

d'intoxication au plomb. Pour l'éviter : ne pas fumer, ne pas manger, ne rien porter à sa bouche sans avoir bien lavé les mains à l'eau et au savon.

ÉVITER TOUT CONTACT DE LA PEAU avec le ciment, les résines et les produits bitumineux.

SE PROTÉGER DU SOLEIL

- ▶ Ne pas travailler torse nu et appliquer de la crème solaire sur les parties découvertes.
- ▶ Penser à boire régulièrement de l'eau.

EN SAVOIR +

www.ast67.org

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à votre médecin du travail .

AST⁶⁷

Alsace Santé au Travail

Partenaire des entreprises